Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE

Surveillance des prix SPR

Evolution des prix de l'électricité en Suisse entre 2004 et 2009

Enquête de la Surveillance des prix

Rapport final

Berne, septembre 2010

1 Contexte et résumé

Le pr®sent rapport porte sur lôévolution des prix de lôélectricit® en Suisse entre 2004 et 2009. Il fait ®tat des évolutions tarifaires des entreprises dôapprovisionnement en électricité (EAE) suisses ainsi que de celles des communes. Lôaccent a été placé sur les périodes précédant et suivant la libéralisation partielle du march® de lôélectricit®, soit 2004 ¨ 2008 et 2008 ¨ 2009.

Les évaluations et les illustrations se fondent sur les données recensées par la Surveillance des prix entre 2003 et 2009 au moyen des feuilles tarifaires de toutes les EAE suisses. Les données ont été recens®es afin de pouvoir publier en ligne une comparaison entre les prix de lôélectricit® dôune commune ¨ lôautre; la Surveillance des prix a cess® de publier ces donn®es fin 2009.[1] Les données utilisées sont décrites au chapitre 2.

Le chapitre 3, qui résume les résultats des analyses par entreprise et par commune, constitue lôessentiel du rapport. Lô®valuation de tous les tarifs de lôélectricit® de Suisse confirme que les prix de lôélectricit® ont l®g¯rement diminu® avant lôouverture du march®, soit entre 2004 et 2008. Les prix ont augment® avec lôouverture du march®. Pour les m®nages, on observe, selon les cat®gories, des hausses de prix allant de 1,31 à 9,62 % entre 2004 et 2009.[2]

Le chapitre 4 est d®di® ¨ lôinterpr®tation des ®volutions tarifaires constat®es. Outre le fait que les prix de lôélectricit® ont ®t® augment®s au moment de lôouverture partielle du march®, signal® ¨ plusieurs reprises par la Surveillance des prix[3], les données ont permis de constater que les tarifs de nuit ont proportionnellement subi une forte hausse. Les variations de prix sont par conséquent plus ou moins marqu®es selon la cat®gorie de consommateurs. Il ressort ®galement de lô®tude que, entre 2008 et 2009, les entreprises électriques fournissant un grand nombre de clients ont davantage relevé leurs tarifs que les autres. Faute de donn®es, il nôa pas ®t® possible de v®rifier si les EAE plus petites leur ont emboîté le pas en 2010. Dans le chapitre 4.3, les évolutions tarifaires constatées sont comparées avec les valeurs de lôenqu°te de lôOffice f®d®ral de la statistique (OFS). Les deux ®tudes r®v¯lent une tendance comparable. Selon la Surveillance des prix, les facteurs responsables de la hausse des prix de lôélectricit® depuis 2008 sont les suivants:[4]

¶ Entrée en vigueur de la nouvelle LApEl et des nouvelles directives uniformisées pour le calcul de la r®mun®ration pour lôutilisation du r®seau;

¶ Augmentation des co¾ts dôacquisition de lôénergie ®lectrique sur les marchés internationaux (bourses de lôélectricit®, contrats de longue dur®e);

¶ Nouvelles prestations et redevances ou augmentation des prestations et redevances existantes aux cantons et aux communes;

¶ Augmentation des co¾ts dôacquisition des services syst¯me par lôexploitant national du réseau, swissgrid;

¶ Mise en place de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC).

La comparaison en ligne des prix de lôélectricit® quôeffectuait la Surveillance des prix est dor®navant assurée par lôElCom, en ex®cution de son mandat l®gal, sous une forme l®g¯rement modifi®e. La Surveillance des prix a donc cess® de recenser les tarifs de lôélectricit® ¨ fin 2009. Elle fournit toutefois sur son site internet aux milieux intéressés (consommateurs, hautes écoles, associations, autorités) les r®sultats par EAE et par commune, ¨ des fins dôanalyse approfondie.

---

1 Depuis le 1er janvier 2010, la Commission f®d®rale de lôélectricit® (ElCom) propose une comparaison similaire sur son site internet.

2 Cf. tableau 18, p. 22. Variations des prix de lôélectricit® dans les communes pond®r®es par nombre dôhabitants. Les variations de prix sont du même ordre de grandeur que les variations en pourcentage des prix de l'électricité par commune non pond®r®es par nombre dôhabitants, publi®es dans la Newsletter 2/10 du 29.3.2010 (cf. tableau 15, p. 20).

3 Cf. p. ex. Newsletters de la Surveillance des prix n°5/8 (11 novembre 2008) et n°2/10 (23 mars 2010), disponibles sur le site www.monsieur-prix.admin.ch

4 Cf. chapitre 4.4.

2 Données de référence

La Surveillance des prix a réalisé la première enquête exhaustive sur les tarifs appliqués par les quelque 900 EAE en 2003. Les informations recensées ont été publiées sur le site internet spécifiquement mis en place pour la comparaison des prix de l'électricité. En publiant ainsi ces données sur l'internet, la Surveillance des prix a remédié au manque de transparence vivement décrié en matière de prix de l'électricité. C'était le premier tour d'horizon exhaustif des prix de l'électricité facturés par les distributeurs à leurs clients. Le site internet permettait de consulter, pour quatorze catégories de consommateurs standardisées, les prix moyens de l'électricité dans chaque commune de Suisse; les prix moyens cantonaux et communaux étaient présentés sous formes de graphiques et de cartes (cf. exemples infra) rapportés à la moyenne nationale. Le site internet était constamment actualisé, au fur et à mesure que les EAE envoyaient leurs informations. Deux autres enquêtes supplémentaires ont par ailleurs été réalisées; l'une, partielle, en 2008, et l'autre en 2009. Les données fournissent ainsi une base fiable pour les années 2004 (enquête exhaustive), 2008 (enquête partielle) et 2009 (renouvellement de l'enquête). Le présent rapport se fonde par conséquent sur les données de ces années.

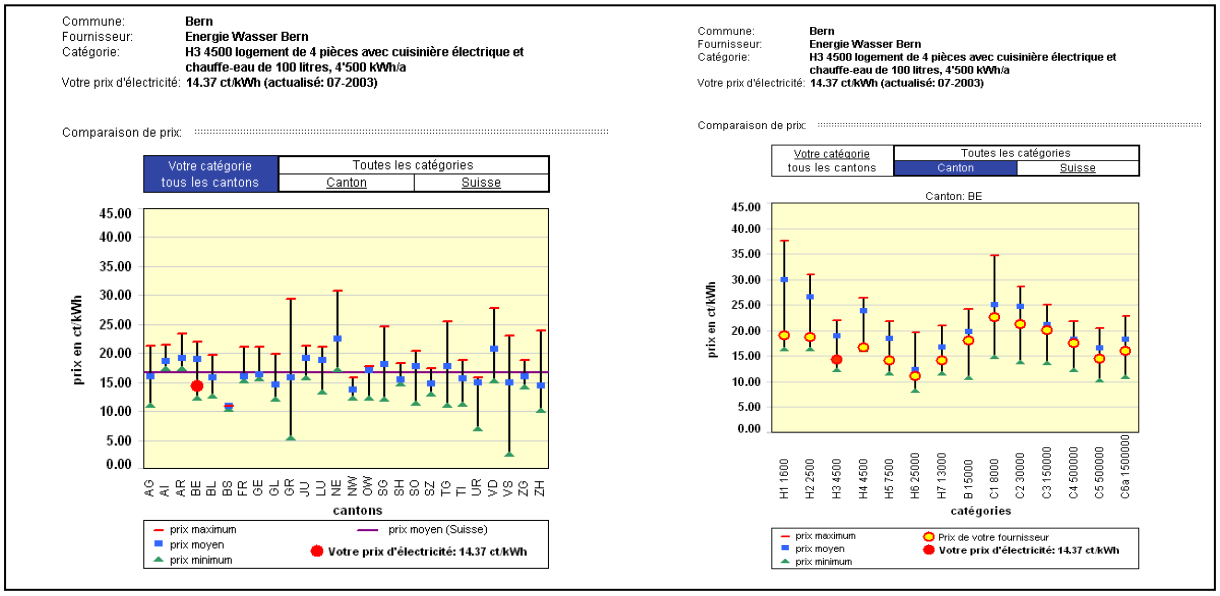

Graphique 1: Exemples de deux sélections possibles sur le site internet de comparaison des prix de l'électricité

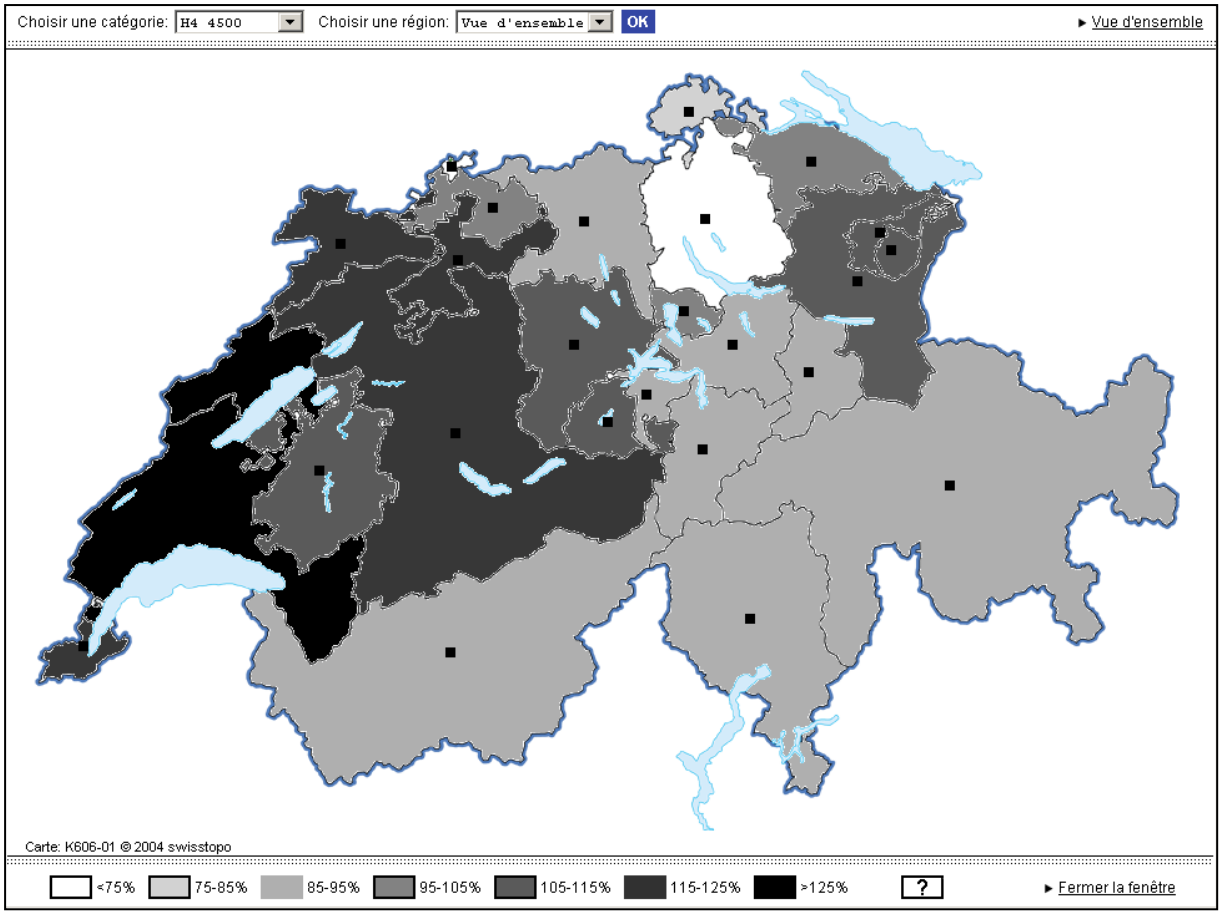

Graphique 2: Exemple de carte représentant les prix moyens cantonaux par rapport à la moyenne nationale

Afin de garantir une comparaison objective des structures tarifaires hétérogènes et, pour certaines, complexes, la Surveillance des prix a repris les quatorze catégories de consommateurs définies par lôAssociation des entreprises ®lectriques suisses (AES) et lôOFS, qui se caract®risent par une consommation prédéfinie. Comme il ressort du tableau ci-dessous, elles se répartissent en trois catégories principales, soit «Ménages», «Agriculture» et «Artisanat, commerce, industrie et entreprises de services».

Ménages		
H1	Logement de 2 pièces avec cuisinière électrique	1'600 kWh/a
H2	Logement de 4 pièces avec cuisinière électrique	2'500 kWh/a
H3	Logement de 4 pièces avec cuisinière électrique et chauffe-eau de 100 litres	4'500 kWh/a
H4	Logement de 5 pièces avec cuisinière électrique et sèche-linge (sans chauffe-eau)	4'500 kWh/a
H5	Maison individuelle de 5 pièces avec cuisinière électrique, chauffe-eau de 150 litres et sèche-linge	7'500 kWh/a
H6	Maison individuelle de 5 pièces avec cuisinière électrique, chauffe-eau de 150 litres, sèche-linge et chauffage électrique à résistance	25'000 kWh/a
H7	Maison individuelle de 5 pièces avec cuisinière électrique, chauffe-eau de 150 litres, sèche-linge, pompe à chaleur 5 kW et chauffage à pompe thermique électromécanique	13'000 kWh/a

Agriculture		
B	5 pièces, cuisinière électrique, 2 chauffe-eau de 100 l resp. 200 l, machine à laver, congélateur, 2 moteurs de 5 resp. 7,5 kWh, bâtiments d'exploitation agricole de 600 m2	15'000 kWh/a
Artisanat, commerce, industrie et entreprises de services		
C1	Très petite entreprise, puissance maximale demandée: 10 kW; cosf=0,9	8'000 kWh/a
C2	Petite entreprise, puissance maximale demandée: 20 kW; cosf=0,9	30'000 kWh/a
C3	Entreprise moyenne, puissance maximale demandée: 75 kW; cosf = 0,9	150'000 kWh/a
C4	Grande entreprise, puissance maximale demandée: 200 kW; cosf = 0,9, basse tension.	500'000 kWh/a
C5	Grande entreprise, puissance maximale demandée: 200 kW; cosf = 0,9, courant haute tension, propre station de transformation.	500'000 kWh/a
C6a	Grande entreprise, puissance maximale demandée: 750 kW; cosf = 0,9, courant haute tension, propre station de transformation.	1'500'000 kWh/a

Tableau 1: Catégories de consommateurs standard

Les catégories des grands consommateurs C3 à C6a (consommation > 100 000kWh/a), également recensées par la Surveillance des prix jusqu'en 2008, n'ont pas été prises en compte pour la présente analyse. Il est fréquent que les grands consommateurs négocient des tarifs individuels avec les EAE, et ce depuis la libéralisation partielle du marché de l'électricité, voire avant. Une comparaison sur la base des listes tarifaires officielles des EAE ne pourrait rendre compte précisément des prix effectivement payés par les grands consommateurs.

Les catégories «Ménages» et «Agriculture» retenues pour le présent rapport peuvent être séparées en deux sous-catégories: celle où la consommation est élevée aux heures pleines et faible aux heures creuses (H1, H2, H4, B) et celle où la consommation est faible aux heures pleines et élevée aux heures creuses (H3, H5, H6 et H7). La catégorie H7 enregistre, selon les heures, une part de tarif heures creuses supérieure à 64 % (cf. tableau 2). Les catégories «Artisanat» (C1 et C2) constituent un groupe à part, qui affiche une très forte consommation aux heures pleines et une très faible consommation aux heures creuses.

	H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	B	C1	C2
Consommation totale en kWh/a	1'600	2'500	4'500	4'500	7'500	25'000	13'000	15'000	8'000	30'000
Consommation heures pleines* en kWh/a	787	1186	1186	2178	2199	2199	4639	6971	6592	24192
Consommation heures creuses en kWh/a	813	1314	3314	2322	5301	22801	8361	8029	1408	5808
Heures creuses en %	50.8%	52.6%	73.7%	51.6%	70.7%	91.2%	64.3%	53.5%	17.6%	19.4%

Tableau 2: consommation détaillée par catégorie (* heures pleines = Lu-Ve de 7h à 20h et Sa de 7h à 13h)

Les prix moyens de chaque catégorie, en centimes par kilowattheures et par année (cts/kWh/a, sans TVA) ont été calculés au moyen d'un tableau Excel (cf. tableau 3). On a tenu compte des points suivants:

- Prix de base, prix de la puissance, location des compteurs et des appareils de commande
- Prix du kilowattheure, tarifs spéciaux (p. ex. pour les pompes à chaleur)
- Tarif d'été et tarif d'hiver, heures pleines et heures creuses
- Rabais éventuels
- Impôts et autres redevances (redevances cantonales et communales, redevances de concession, RPC, swissgrid)

Lorsqu'il était possible de choisir entre plusieurs tarifs, le plus bas a été retenu.

C1	Artisanat	8'000	kWh/a	très petite entreprise,		
				puissance maximale demandée: 10 kW; cosf =		
Indication du tarif:						
Prix de puissance et redevances fixes (par an) sans TVA					CHF	
Location des compteurs et autres appareillages (par an) sans TVA					CHF	
Prix de l'énergie sans TVA						
Hiver	kWh	lu-ve kWh	resp cts/kWh	sa-dim kWh	resp cts/kWh	
06h-12h	1'925	1'800		125		
12h-18h	1'925	1'800		125		
18h-22h	80	50		30		
22h-06h	170	130		40		
Eté	kWh	lu-ve kWh	resp cts/kWh	sa-dim kWh	resp cts/kWh	
06h-12h	1'825	1'700		125		
12h-18h	1'825	1'700		125		
18h-22h	80	50		30		
22h-06h	170	130		40		
Prix pour la consommation d'énergie, total					CHF	
Prix pour la livraison globale sans TVA					CHF	
			après réductions de		CHF	
			redevances (%		CHF	
			redevances (Rp./kWh		CHF	
Prix moyen par kWh et an sans TVA					cts/kWh/a	

Tableau 3: extrait du tableau Excel sur le calcul des prix moyens

Les dépenses uniques, telles que les coûts de raccordement au réseau, les installations électriques, l'achat de pompes à chaleur ou de chauffages électriques à accumulation, n'ont pas été prises en compte dans la comparaison. Ces dépenses peuvent, selon le prestataire, varier de plusieurs milliers de francs.

3 Résultats

3.1 Analyse par entreprise dâapprovisionnement en ®lectricité (EAE)

Dans les chapitres 3.1.1 ¨ 3.1.4, les tarifs de lâ®lectricit® appliqu®s par les quelque 850 EAE sont analysés et présentés sous forme graphique par catégories (cf. tableau 1).

3.1.1 Vue dâensemble (2004-2008-2009)

La pr®sente partie fournit une vue dâensemble des ann®es 2004, 2008 et 2009. Dans le tableau ci-dessous, on a utilisé la valeur moyenne des prix moyens en ct./kWh/a de lâensemble des EAE durant lâann®e donn®e (cf. tableau 4). Les différences effectives et en pourcentage qui en résultent entre les années de référence figurent dans le tableau 5 (différences effectives en ct./kWh/a) et dans le tableau 6 (différences en pourcentage).

Les valeurs moyennes employ®es ici ne sont pas pond®r®es par taille ou chiffre dâaffaires de lâEAE. Elles montrent le comportement moyen quâont eu les entreprises avant et apr¯s la lib®ralisation. Câest donc la politique des EAE en mati¯re de prix qui est refl®t®e. Il nâest par contre pas vraiment possible de sâexprimer sur lâ®volution moyenne des prix. Pour cela, lâanalyse pondérée par commune (chapitre 3.3) est plus parlante.

Les trois bâtons de couleurs différentes montrent que les prix moyens de 2004 (bleu) ont baissé jusquâ la lib®ralisation partielle en 2008 (rouge), avant de grimper de nouveau en 2009 (vert) apr¯s lâouverture du march®. Font exception ¨ ce sch®ma les cat®gories C1 et C2, dont les prix moyens nâont enregistr® que des ®carts minimes entre 2008 et 2009. Si lâon compare les b©tons verts (2009), on constate quâils sont plus ®lev®s que les rouges (2008), mais tout de m°me inf®rieurs aux b©tons bleus (2004), exception faite des catégories H6 et H3. Il ressort du tableau 2 que ces deux catégories affichent la plus grande part dâheures creuses, ce qui semble indiquer quâune augmentation du tarif heures creuses se répercute relativement fortement sur le prix moyen.

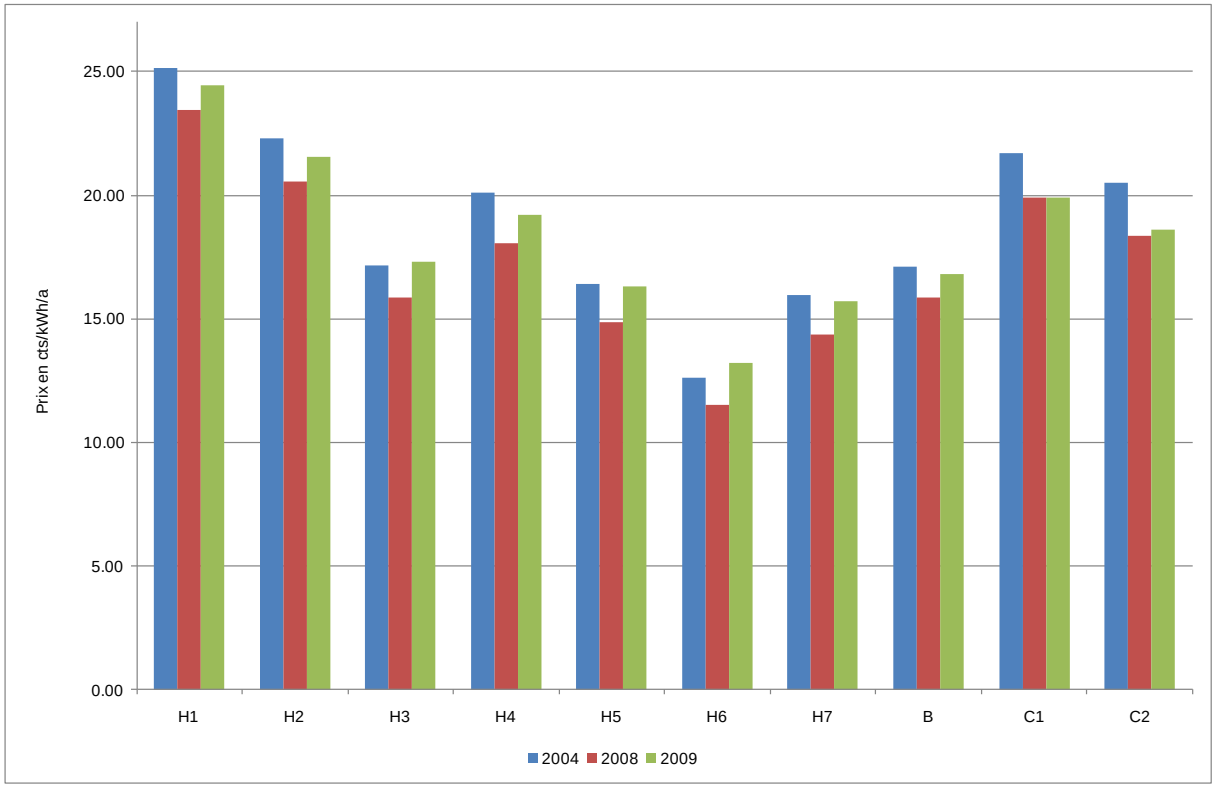

Graphique 3: valeur moyenne des prix moyens de lâ®lectricité appliqués par les EAE en 2004, 2008 et 2009

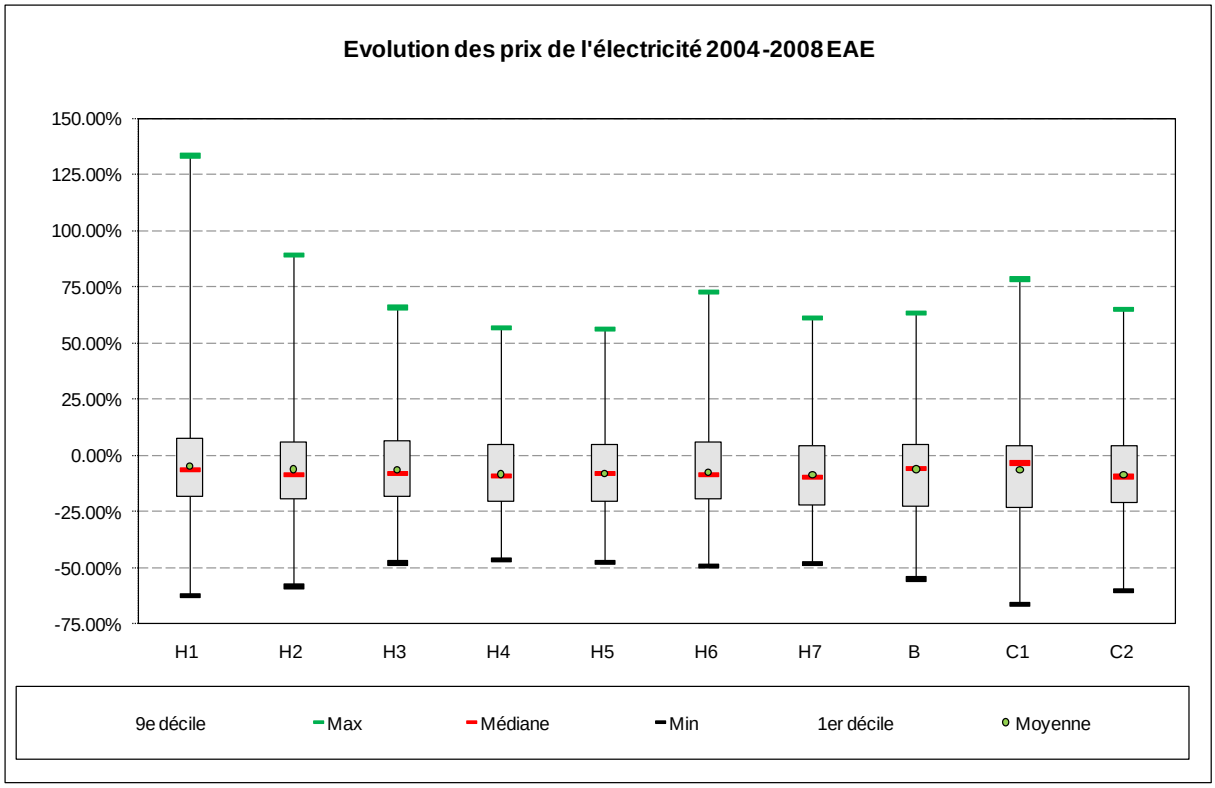

Diagramme en boîtes à moustaches 1: distribution des *variations* des prix de l'électricité par catégorie

	H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	B	C1	C2
Max	133.33%	89.17%	65.84%	56.74%	56.21%	72.59%	61.05%	63.15%	78.46%	64.90%
9e décile	7.68%	5.90%	6.23%	4.67%	4.76%	6.17%	4.43%	4.71%	4.07%	4.35%
Médiane	-6.58%	-8.51%	-8.00%	-9.24%	-8.27%	-8.52%	-9.87%	-5.72%	-3.43%	-9.48%
1er décile	-18.24%	-19.32%	-18.52%	-20.49%	-20.66%	-19.62%	-22.22%	-22.51%	-23.09%	-21.18%
Min	-62.55%	-58.33%	-47.97%	-46.40%	-47.80%	-49.31%	-48.29%	-55.10%	-66.34%	-60.05%
Moyenne	-4.63%	-6.13%	-6.30%	-8.45%	-8.12%	-7.37%	-8.62%	-6.24%	-6.36%	-8.66%

Tableau 7: valeurs de référence des boîtes à moustaches du diagramme 1

Comme précisé plus haut, le rectangle vertical représente les variations en pourcentage sans les 10 % de variations les plus élevées et les 10 % de variations les plus faibles. Le bord inférieur du rectangle représente le 1er décile, c'est-à-dire que 10 % de toutes les variations se situent en dessous de cette valeur (-18,24 % pour la catégorie H1). Le bord supérieur du rectangle représente le 9e décile, c'est-à-dire que 90 % de toutes les variations se situent en dessous de cette valeur (7,68 % pour la catégorie H1). En résumé, pour la catégorie H1, on peut constater que 80 % de toutes les variations en pourcentage des prix de l'électricité moyens se situent entre -18,24 % et 7,68 % autrement dit, que 80 % des EAE ont procédé à une adaptation de prix située entre -18,24 % et 7,68 % durant la période allant de 2004 à 2008.

Le diagramme en bo´te ¨ moustaches permet d'observer que, dans toutes les catégories, la majeure partie des rectangles et près de 90 % des variations se situent en dessous de l'axe du 0 %. Il en va de même pour les valeurs médiane et moyenne. Cela signifie que la plupart des EAE ont baissé leurs tarifs entre 2004 et 2008. Cette observation est corroborée par le diagramme en bâtons 1 ci-dessous. Les bâtons sont la représentation graphique des rectangles du diagramme en boîte à moustaches pour chaque catégorie. La ligne rouge marque la limite de 0 % des variations. Tous les bâtons se situant à gauche de la ligne rouge signalent des baisses de prix, ceux qui se situent à droite, des hausses de prix. Si l'on considère la catégorie H1, on observe que 28 % des EAE ont procédé à une variation comprise entre]-5 %;0 %] et 25 % à une variation comprise entre]-15 %;-10 %]. Seul un petit pourcentage des EAE se situent au dessus de la limite du 0 %. Dans presque toutes les catégo-

ries, la majeure partie des EAE affichent des variations comprises entre]-5 %;0 %] (cf. graphique 4; explications relatives au diagramme en bâtons).

Dans chaque diagramme (représentant une catégorie), la moyenne, la médiane et le pourcentage de toutes les EAE affichant une variation positive (augmentation > 0 %) figurent dans le coin supérieur droit. Pour la catégorie H1, par exemple, 18 % de toutes les EAE prises en compte ont augmenté leurs prix moyens de l®electricit® entre 2004 et 2008. Il en découle que 82 % des EAE ont baissé leurs prix moyens ou les ont laissés inchangés.

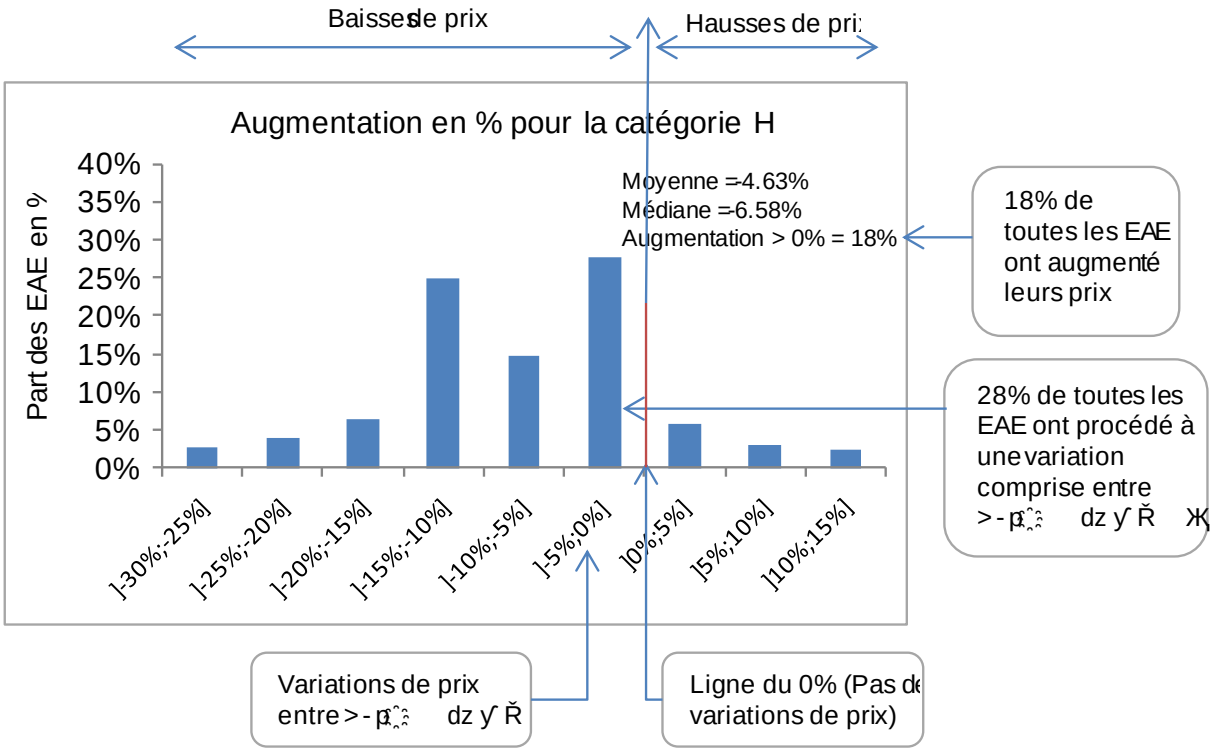

Graphique 4: explications relatives au diagramme en bâtons, catégorie H1

En résumé, nous constatons que durant les ann®es qui ont pr®c®d® l®ouverture du marché de l®electricit® (2004 ¨ 2008), les EAE ont en moyenne diminu® leurs prix dans toutes les cat®gories.

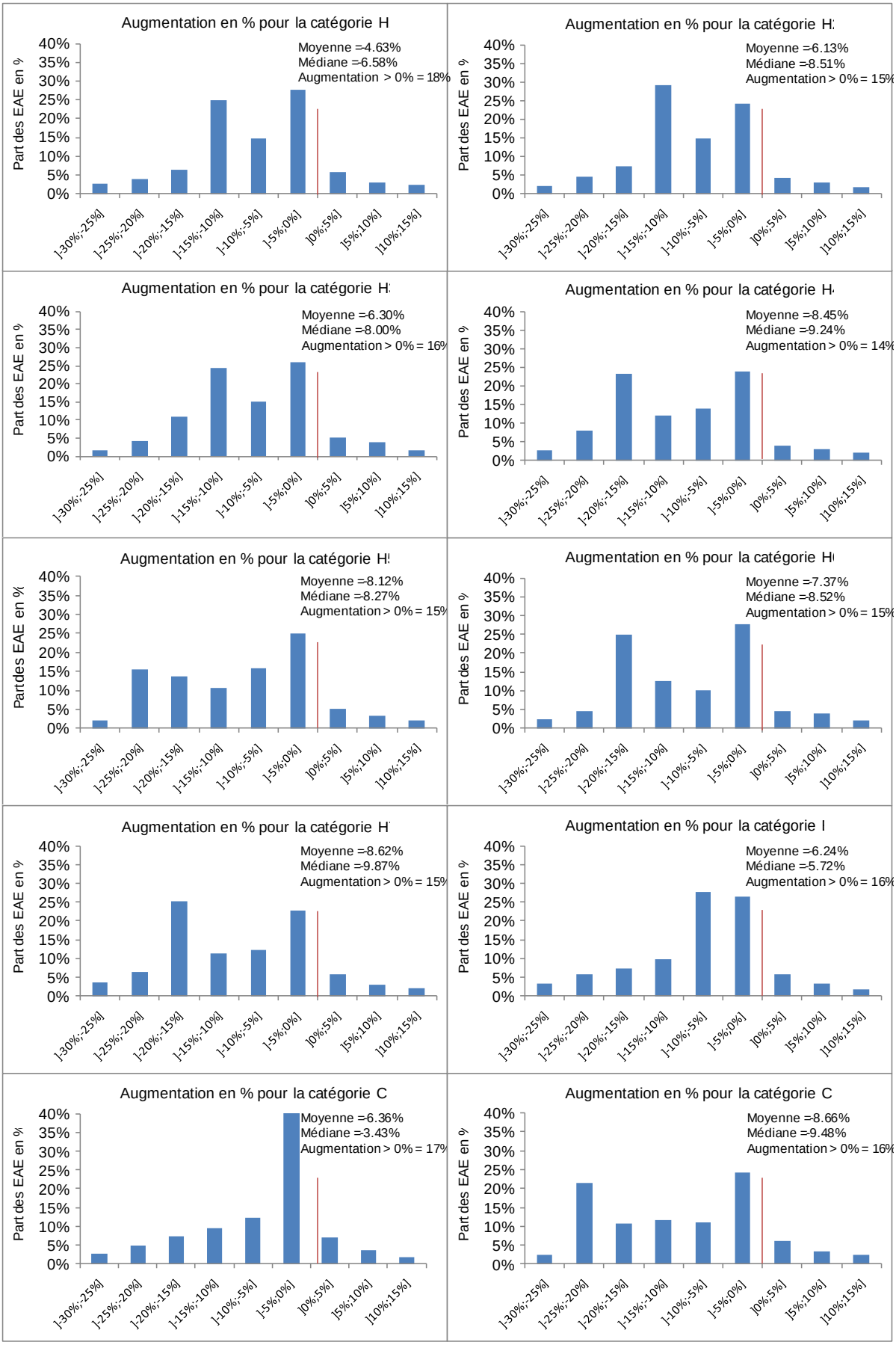

Diagrammes en bâtons 1: variations des prix par catégorie à l'exclusion des 10 % de variations les plus importantes et des 10 % de variations les moins importantes (analyse par EAE, période de comparaison: 2004-2008)

3.1.3 Evolution des tarifs au moment de la libéralisation partielle (comparaison entre 2008 et 2009)

Contrairement au diagramme en boîte à moustaches du chapitre précédent, dans le diagramme en boîtes à moustaches 2, la plupart des rectangles pour la période 2008 à 2009 se situent au dessus de l'axe du 0 %. Pour les catégories de ménages H3, H5 et H6, les rectangles se situent même entièrement au dessus de l'axe du 0 %. Par rapport aux autres catégories, la catégorie H6 affiche, outre le plus grand 1er décile (2,23 %), également la valeur médiane la plus élevée (15,58 %) et la valeur moyenne la plus élevée (16,24 %).

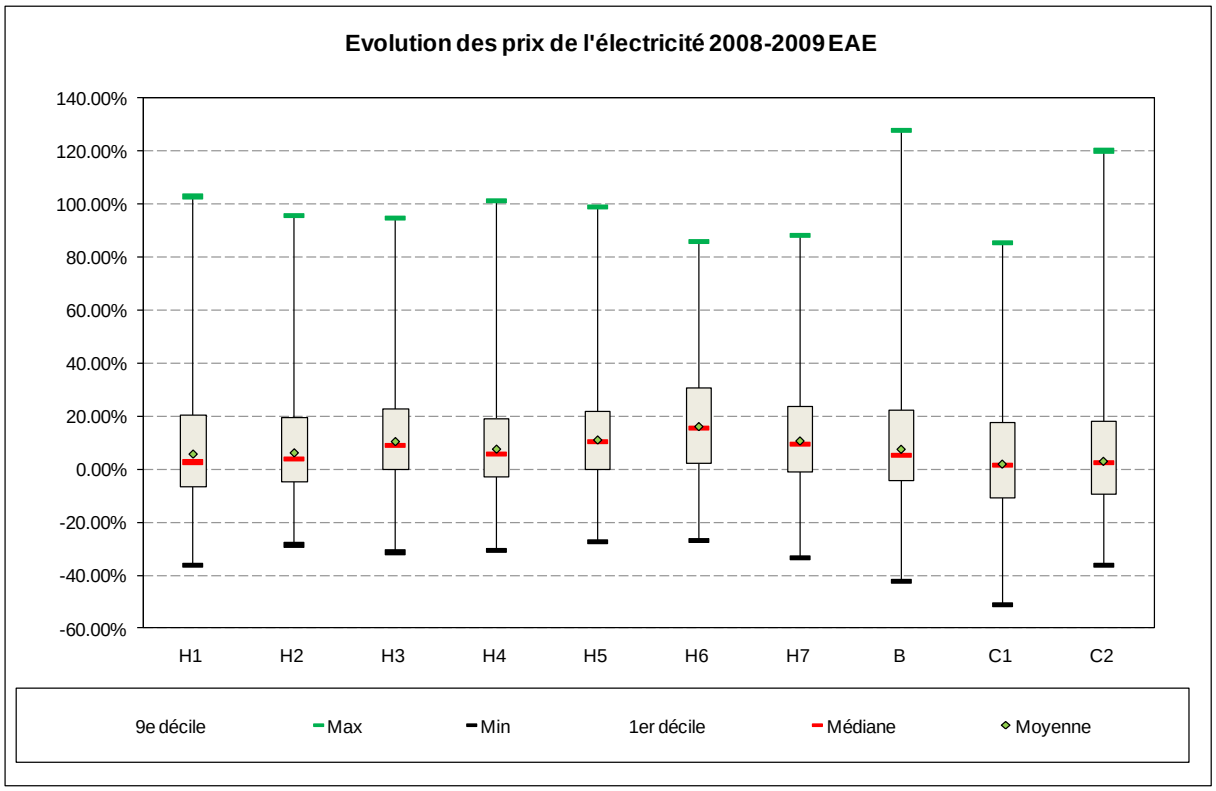

Diagramme en boîtes à moustaches 2: distribution des *variations* des prix de l'électricité par catégorie

	H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	B	C1	C2
Max	102.92%	95.64%	94.79%	101.16%	99.05%	86.03%	88.05%	127.89%	85.51%	120.19%
9e décile	20.62%	19.37%	22.52%	19.13%	21.68%	30.82%	23.83%	22.25%	17.40%	18.11%
Médiane	2.70%	3.74%	9.16%	5.87%	10.25%	15.58%	9.34%	5.32%	1.68%	2.30%
1er décile	-6.81%	-4.76%	0.00%	-2.91%	0.00%	2.23%	-1.03%	-4.29%	-10.93%	-9.64%
Min	-36.16%	-28.57%	-31.37%	-30.65%	-27.50%	-27.10%	-33.33%	-42.40%	-51.30%	-36.16%
Moyenne	5.77%	6.25%	10.53%	7.65%	11.14%	16.24%	10.76%	7.59%	1.95%	3.01%

Tableau 8: valeurs de référence des boîtes à moustaches du diagramme 2

Les diagrammes en bâtons 2 pour la catégorie H6 révèlent en outre que la plupart des EAE (22 %) ont procédé à une adaptation se situant entre]15 %;20 %] et que 93 % des EAE ont augmenté leurs prix (augmentation > 0 % = 93 %). Les valeurs des catégories H3 et H5 sont similaires. Par rapport aux autres, ces trois catégories se distinguent par une consommation nocturne plus élevée[5]. Une augmentation du tarif de nuit a donc de fortes répercussions sur leurs prix moyens et par conséquent sur la variation en pourcentage. Les catégories «Artisanat», en revanche, contrastent par des valeurs relativement basses. Cela tient à la faible consommation nocturne[6], caractéristique pour ces catégories, et au fait que pour la plupart des EAE, les petits artisans tombent dorénavant dans le tarif «Ménage», qui est meilleur marché. Dans les catégories ménage, il apparaît clairement que les variations en pourcentage se situent principalement dans le positif. Cela permet donc de conclure à une nette augmentation des prix moyens entre 2008 et 2009.

[5] Cf. tableau 2 du chapitre 3

[6] Cf. tableau 2 du chapitre 3

Diagrammes en b©tons 2: variations des prix par cat®gorie ¨ l©exclusion des 10 % de variations les plus importantes et des 10 % de variations les moins importantes (analyse par EAE, période de comparaison: 2008-2009)